



RAPPORT 2020 > PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

de l'Observatoire Prospectif
des métiers et des qualifications
dans les Transports
et la Logistique



PACA

Avec la participation
de l'AFT et de
l'OPCO Mobilités

Sommaire

Sommaire	2
Edito	3
Champ d'application et d'observation	4
L'emploi et les employeurs de la branche.....	8
La localisation des emplois	11
Les effectifs salariés.....	14
Les caractéristiques des emplois	19
La typologie des métiers	22
La démographie	25
La formation dans la branche	28
La dynamique de l'emploi.....	33
La prospective globale pour la région	37

Edito

Comme chaque année, l'observatoire prospectif du transport et de la logistique (OPTL) publie le rapport régional de l'emploi et de la formation professionnelle dans le secteur des transports et de la logistique au sens de la convention collective nationale des transports routiers et activités auxiliaires. Ce rapport permet de mieux appréhender le secteur sous l'angle de la formation, des qualifications et de l'emploi. Il apporte un éclairage aux politiques locales en matière d'emploi et de formation et permet une meilleure compréhension des mutations en cours.

Les données produites ici concernent l'année 2019, année qui confirme le dynamisme du secteur en matière d'emploi : **les effectifs ont progressé de 2,8% créant près de 1 500 emplois** sur notre région.

Malheureusement, la pandémie de COVID 19 à laquelle nous faisons face depuis plus d'un an et les mesures sanitaires mises en place pour assurer la protection des citoyens ont considérablement ralenti l'activité économique. Les restrictions de déplacements ont impacté le transport routier de voyageurs et le secteur du déménagement, les ambulanciers ont subi le report de certains actes hospitaliers, la fermeture des commerces et services a réduit le flux de circulation des marchandises...

Dans ce contexte inédit, les femmes et les hommes qui œuvrent dans le secteur ont fait la démonstration de leur capacité d'adaptation, ils ont su prendre les mesures nécessaires pour répondre aux besoins de première nécessité de la population, stocker et acheminer les produits, transporter les personnes et garantir aux secteurs industriel et commercial la poursuite de leurs activités.

Cette crise a mis en lumière le caractère vital du transport et des activités logistiques auprès de l'opinion publique.

Un grand merci à tous !

Nous souhaitons également remercier ici les partenaires qui nous transmettent chaque année les données statistiques relatives à notre branche, les chefs d'entreprises ou leurs représentants qui répondent à l'enquête terrain menée par les collaborateurs de l'AFT nous permettant ainsi de recueillir les informations qui alimentent ce rapport et nourrissent les réflexions sur le devenir du secteur.

Bonne lecture.

Bien sincèrement,

François SANCHIS,
Président OPTL

A stylized, handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Victor FARAMIA,
Vice-président OPTL

A stylized, handwritten signature in blue ink, featuring a large, prominent loop at the top and a series of smaller, connected loops below it.

Champ d'application et d'observation

- Objectifs du rapport régional de l'observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les transports et la logistique

D'après l'accord national relatif à la formation professionnelle et à l'emploi du 1^{er} février 2011, la CPNE a une attribution générale de promotion de la formation professionnelle, en liaison avec l'évolution de l'emploi et des qualifications, dans son champ de compétence.

Elle définit notamment les orientations et les priorités de la branche en matière de formation professionnelle. Elle procède régulièrement à leur mise à jour en fonction des besoins de la branche.

Elle s'appuie plus particulièrement sur les travaux de l'observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les transports et la logistique (OPTL), des organismes de développement de la formation de la branche (OPCO Mobilités et AFT), des organismes dispensateurs de formation de la branche (AFTRAL et PROMOTRANS) et des commissions professionnelles consultatives instituées auprès du ministère chargé de l'emploi (CPC "Transport et Logistique") et du ministère de l'Education nationale (CPC "transport, logistique, sécurité et autres services").

L'OPTL publie chaque année un rapport, présenté par les partenaires sociaux à l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle et de l'emploi de la branche.

Son analyse doit permettre aux entreprises de mieux définir leur politique de formation, aux salariés de mieux élaborer leurs projets professionnels et à la CPNE de faire des recommandations sur les priorités de formation professionnelle visant à prévenir toute difficulté rencontrée sur le marché de l'emploi.

La dimension prospective de l'OPTL et le développement des outils permettant de renforcer sa fiabilité sont au cœur du dispositif. Elle doit permettre également d'orienter les études effectuées par les organismes de développement de la formation précités et de guider les travaux de la branche, des secteurs et des entreprises en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Les partenaires sociaux marquent leur attachement à la mise en place d'instances régionales exerçant, dans ce champ géographique, les attributions de l'OPTL. Dans chaque région administrative, un bilan annuel régional de même nature que celui préparé au niveau national est présenté par les représentations régionales de l'observatoire national prospectif des métiers et des qualifications dans les transports et la logistique.

➤ Les secteurs d'activité relevant de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport

Ce rapport porte sur les entreprises entrant dans le champ de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport.

Les secteurs d'activités, codes NAF, relevant de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport sont les suivants :

Terminologie des activités utilisée dans le rapport		Code NAF	Libellé d'activité
Activités Marchandises	Transport routier de marchandises (TRM)	49.41A	Transports routiers de fret interurbains
		49.41B	Transports routiers de fret de proximité
		53.20Z	Autres activités de poste et de courrier
		80.10Z	Activités de sécurité privée*
	Déménagement (DEM)	49.42Z	Déménagement
	Location (LOC)	49.41C	Location de camions avec chauffeur
		77.12Z	Location et location-bail de camions*
	Auxiliaires de transport (AUX)	52.29A	Messagerie, fret express
		52.29B	Affrètement et organisation des transports*
	Prestataires logistiques (PRL)	52.10B	Entreposage et stockage non frigorifique*
Transport de Voyageurs	Transport routier de voyageurs (TRV)	49.39A	Transports routiers réguliers de voyageurs
		49.39B	Autres transports routiers de voyageurs
Transport Sanitaire	Transport sanitaire (TRS)	86.90A	Ambulances

(*) Ces codes d'activité ont une définition plus large que celle correspondant au champ de la convention collective transport nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport. En conséquence, pour les activités partiellement couvertes, les ajustements nécessaires sont opérés afin de ne retenir que les entreprises couvertes par la convention collective.

➤ Les familles professionnelles relevant de la branche professionnelle

Ce rapport détaille les effectifs du transport et de la logistique en utilisant une nomenclature des métiers élaborée par les partenaires sociaux. Elle se décline de la manière suivante :

Terminologie des familles professionnelles utilisée dans le rapport		Définition
Conduite		Emplois dédiés à la conduite de véhicules routiers quelles que soient leurs caractéristiques, chargements et destinations
Exploitation Transport		Emplois visant à organiser la mobilisation des moyens matériels et humains pour optimiser les prestations de transport
Logistique – Manutention - Magasinage		Emplois de coordination ou d'exécution des opérations de réception, de stockage ou d'expédition des produits
Autres	Direction	Emplois de direction ou de direction générale avec statut de salarié ou assimilé
	Gestion	Emplois relevant des services généraux, comptables ou ressources humaines de l'entreprise
	Ventes-Achats	Emplois consistant au démarchage, à la visite ou à la négociation auprès des clients et des fournisseurs
	Maintenance	Emplois consacrés à l'entretien ou à la remise en état des véhicules routiers et des matériels
	Interprofessionnel	Emplois transversaux dans l'entreprise et qui ne relèvent pas des autres familles professionnelles

➤ Le poids de la branche professionnelle dans les effectifs régionaux de conducteurs

L'exploitation des déclarations annuelles de données sociales 2013 permet de dénombrer les conducteurs qui travaillent, soit dans le champ de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport, soit dans d'autres secteurs d'activités.

En Provence-Alpes Côte d'Azur, on met ainsi en évidence que :

- **41%** des emplois de conducteurs de véhicules de transport routier de marchandises sont exercés dans la branche professionnelle du transport routier. Dans le détail, la branche regroupe **58%** des conducteurs routiers et grands routiers et **22%** des conducteurs livreurs.
- **52%** des conducteurs de véhicules routiers de transport en commun relèvent de la branche conventionnelle du transport routier. **45%** sont employés dans le transport urbain de voyageurs. **3%** des conducteurs travaillent dans d'autres secteurs d'activités.
- La branche conventionnelle du transport routier rassemble la majorité des conducteurs de véhicules de transport sanitaire. Les autres conducteurs sont principalement des agents de la fonction publique (hôpitaux, SDIS, SMUR...).

➤ Méthodologie

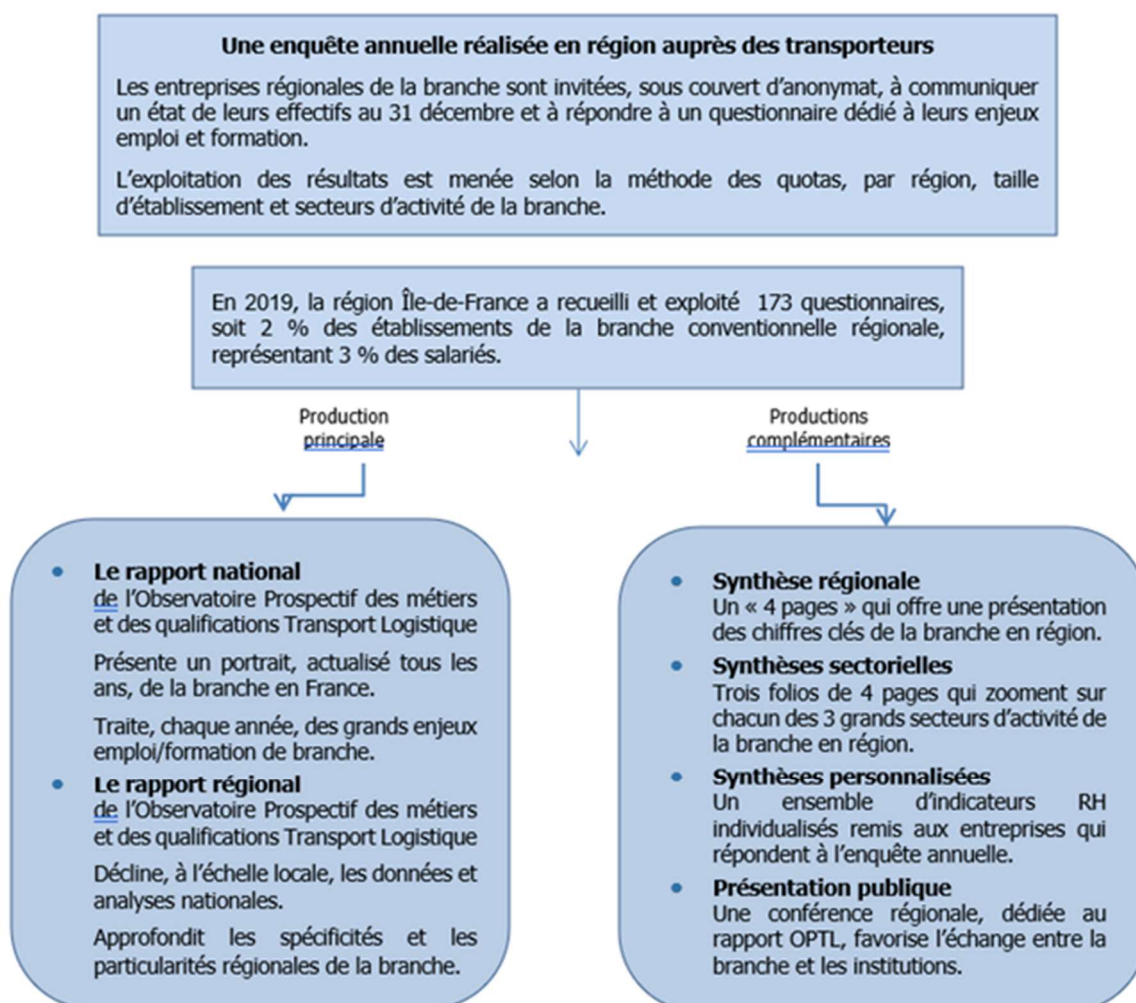
« Calage » des données d'enquête sur les statistiques ACOSS

La présentation des effectifs salariés et le calage des données de l'enquête Tableaux de bord, ont été opérés sur la base des statistiques de l'ACOSS qui produit désormais des séries statistiques d'une dizaine d'années qui permettent de présenter des évolutions sur cette période en valeur et sans rupture de série.

Mise à jour des statistiques ACOSS 2009-2019

Les séries ACOSS pour les années 2009 à 2018 précédemment diffusées ont par ailleurs fait l'objet d'actualisations par l'ACOSS, avec des incidences sur les chiffres du champ de la CCNTR : pour les salariés dont les établissements ont changé de code commune ou code NAF, ces informations ont fait l'objet d'une rétopolation par l'ACOSS. Ainsi, les statistiques publiées dans la présente édition ne doivent pas être comparées avec celles des éditions antérieures. Des mises en série ont ici été reconstruites sur la base des statistiques ACOSS mises à jour.

➤ Livrables



L'emploi et les employeurs de la branche

Les établissements

Etablissements employeurs par activité au 31 décembre 2019

	Etablissements en région	% en région	% en France
Transport routier de marchandises	1 968	52%	59%
Transport routier de voyageurs	296	8%	7%
Déménagement	166	4%	3%
Location	105	3%	3%
Auxiliaires de transport	514	14%	11,5%
Prestataires logistiques	161	4%	4%
Transport sanitaire	572	15%	12,5%
Ensemble de la branche	3 782	100%	100%

Source : ACOSS, données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Le transport routier de voyageurs compte 296 établissements employeurs en région au 31 décembre 2019. Cette activité représente 8 % des établissements employeurs de la branche en région contre 7 % en France.

En région PACA, 2% les établissements sont installés dans les Alpes de Haute Provence, 3% dans les Hautes Alpes, 13% dans le Var et dans le Vaucluse, 20% dans les Alpes Maritimes et 49% dans les Bouches du Rhône.

Etablissements sans salarié par activité au 1 janvier 2019

	Etablissements en région	% en région	% en France
Transport routier de marchandises	4 252	73%	81%
Transport routier de voyageurs	472	8%	6%
Déménagement	234	4%	3%
Location	134	2%	2%
Auxiliaires de transport	381	7%	4%
Prestataires logistiques	116	2%	1%
Transport sanitaire	235	4%	3%
Ensemble de la branche	5 824	100%	100%

Source : INSEE, données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Le transport routier de marchandises compte 4 252 établissements sans salarié en région au 1er janvier 2019. Cette activité représente 73 % des établissements sans salarié de la branche en région contre 81 % en France.

Créations d'établissements enregistrées au cours de l'année 2019

	MAR	VOY	TRS
Entreprises avec salariés	12	2	0
Evolution 2018/20189	-59%	-85%	
Entreprises sans salariés	854	3	0
Evolution 2018/20189	-58%	-	
Non déterminé	3 255	8	21
TOTAL	4 121	13	21

Source : Ellisphère, données ajustées au champ conventionnel

En un an, sur notre région, le nombre de création d'établissements, toutes activités confondues, avec ou sans salariés et non déterminé, a fortement augmenté (**+37%** contre 28% en France).

En ce qui concerne spécifiquement l'activité de transport routier de marchandises qui enregistre la quasi-totalité des créations (99%), il faut noter que le code NAF 52.20Z (« autres activités de poste et de courrier ») représente à lui seul 87% des créations d'établissements : ce code NAF regroupe les activités telles que celles des coursiers en deux roues, activités développées essentiellement en micro entreprises pour la livraison à domicile de repas notamment. Cette tendance s'observe sur tout le territoire national.

Les défaillances d'entreprises regroupent les événements faisant l'objet d'un enregistrement au BODACC : fonds cédés, scissions, fusions, absorptions, cessations d'activité, dissolutions avec ou sans liquidation, plans de cession totale, redressements judiciaires, liquidations judiciaires...

En 2019, dans notre région, le nombre de défaillances d'entreprises s'élève à 699 soit une **baisse de 28%** en un an. 94% des défaillances touchent une entreprise de transport routier de marchandises.

Ce sont les cessations d'activités qui représentent la plus large part des défaillances (82% d'entre elles), suivies par les liquidations (11%) et les redressements judiciaires (7%).

2 255 salariés ont été touchés par ces défaillances dont 79% en transport de marchandises et 20% en transport de voyageurs qui, ce dernier, représentait en 2018, 8% des salariés touchés.

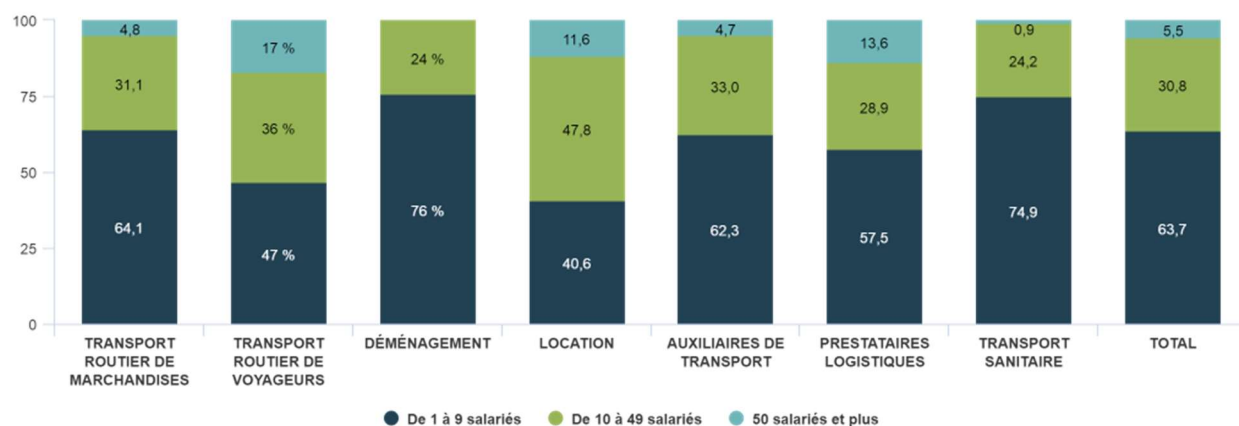
Défaillances d'entreprises constatées au cours de l'année 2019

	MAR	VOY	TRS
Entreprises avec salariés	153	12	4
Evolution 2018/20189	-26%	-25%	-78%
Entreprises sans salariés	384	17	5
Evolution 2018/20189	-37%	-15%	-
Non déterminé	120	2	2
TOTAL	699	31	11

Source : Ellisphère, données ajustées au champ conventionnel

Les caractéristiques des employeurs

Etablissements employeurs par activité et classe de taille au 31 décembre 2019

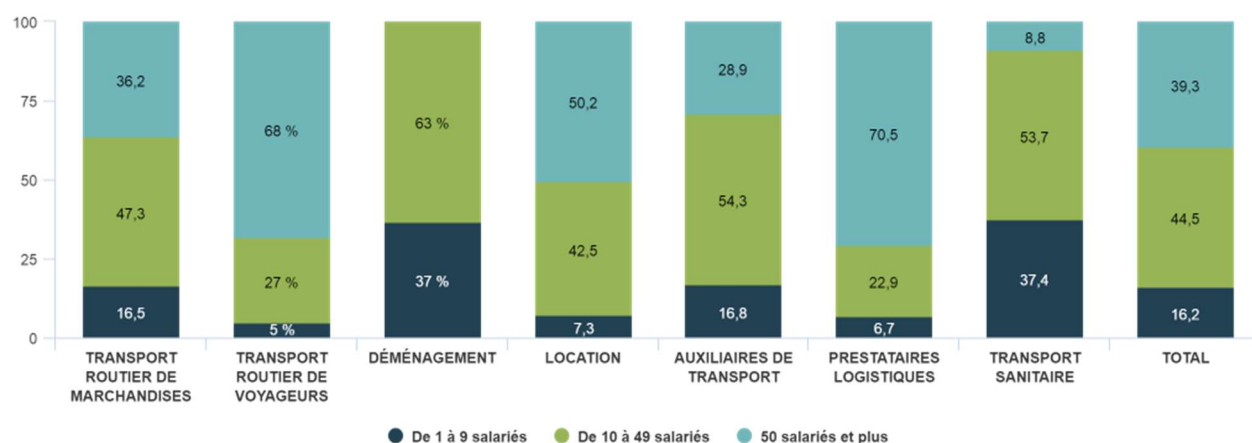


Source : ACOSS, données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Au 31 décembre 2019, 76% des établissements du déménagement emploient de 1 à 9 salariés.

La part des établissements qui emploient moins de 10 salariés est la plus importante puisqu'elle représente près de 64 % des structures contre 57% au plan national.

Effectifs salariés par activité et taille d'établissement au 31 décembre 2019



Source : ACOSS, données ajustées au champ conventionnel

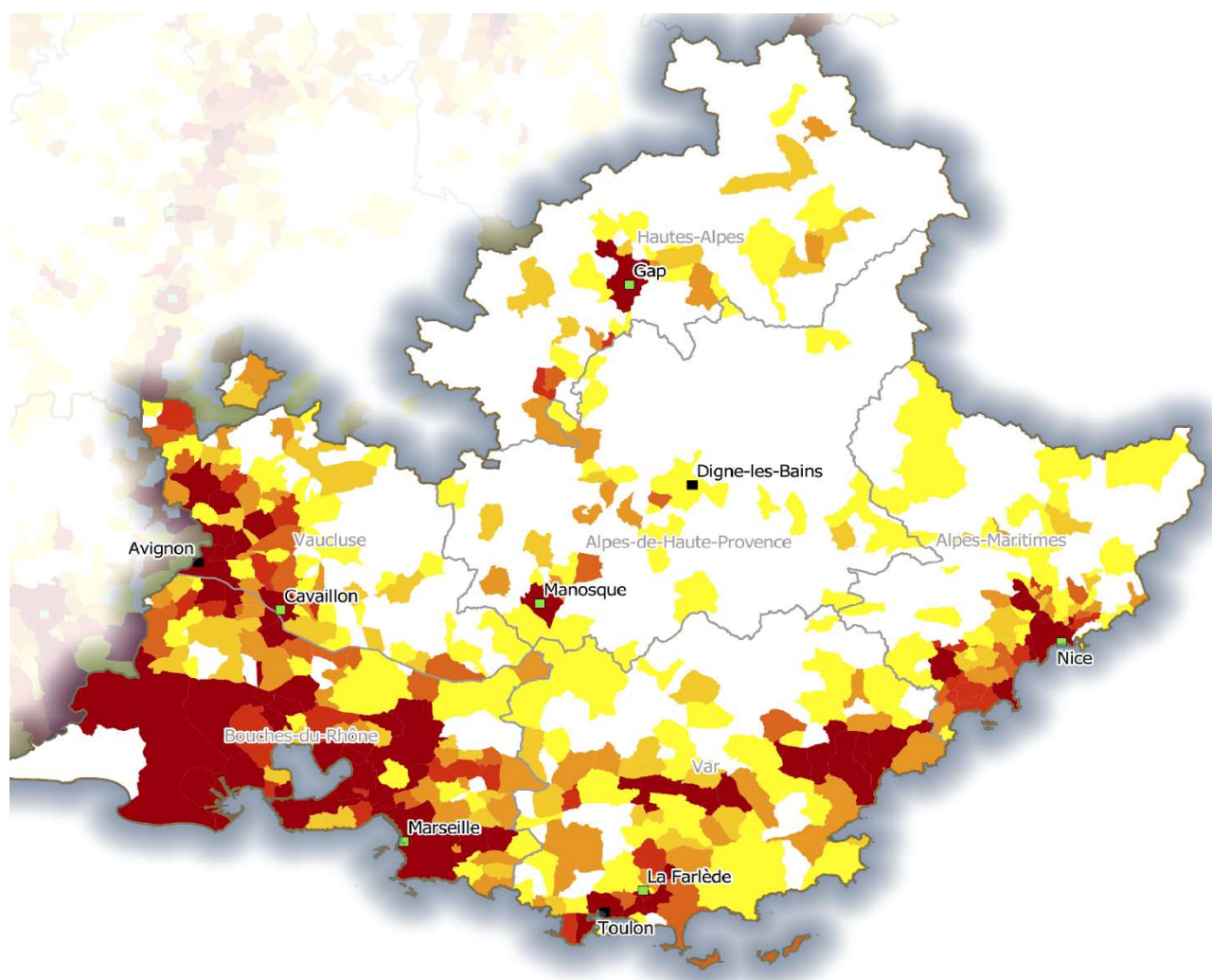
Lecture : plus de 47 % des salariés du transport routier de marchandises sont employés dans des établissements de 10 à 49 salariés.

Selon la classe de taille observée, ce sont les établissements dont l'effectif est compris entre 10 et 49 salariés qui représentent près de 31% des établissements et qui emploient la plus grande part de salariés soit 44,5%.

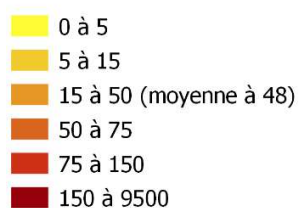
La localisation des emplois

Activités marchandises

Répartition des emplois salariés par commune au 31 décembre 2019

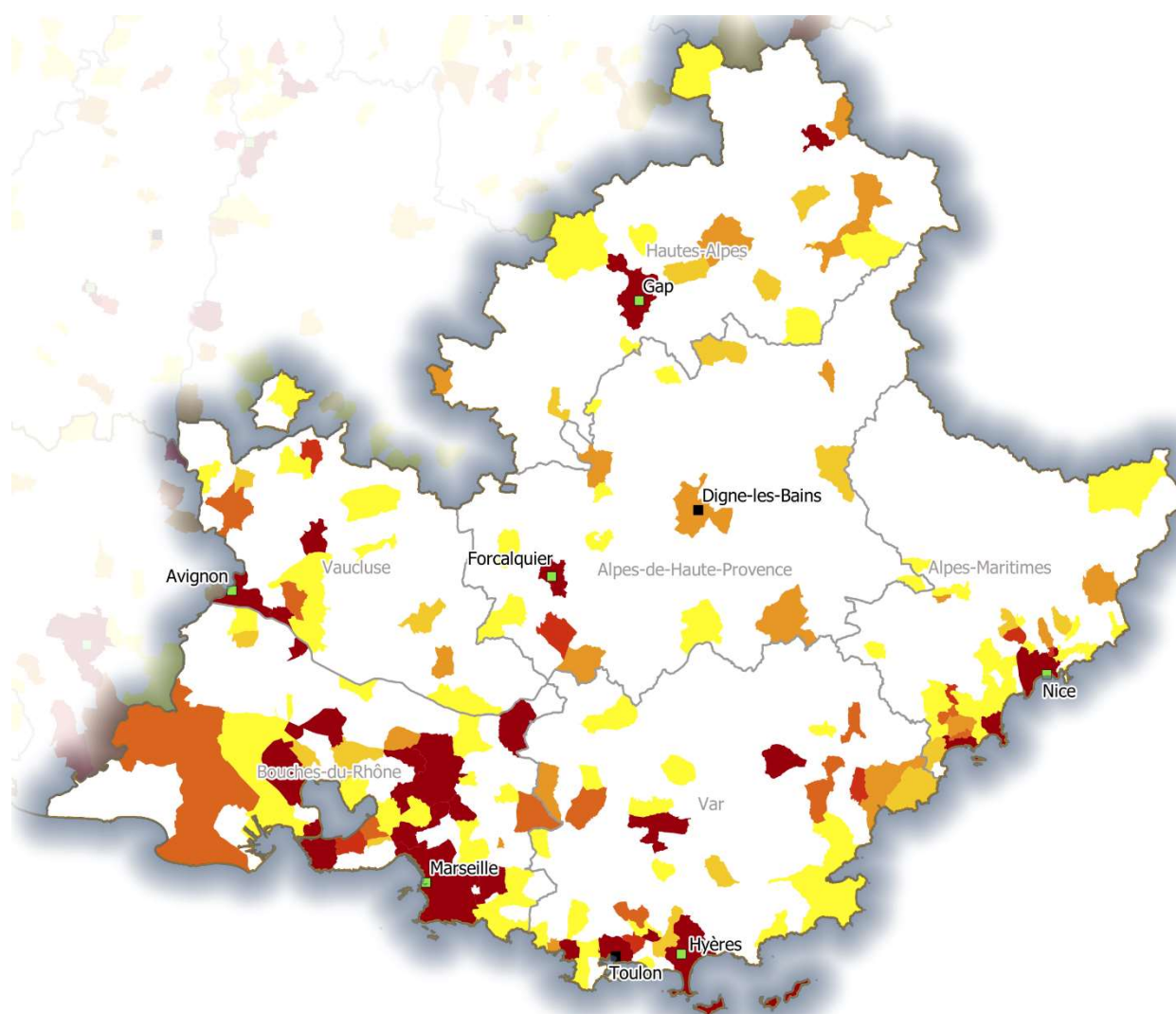


Salariés par commune (MAR)



Transport de voyageurs

Répartition des emplois salariés par commune au 31 décembre 2019

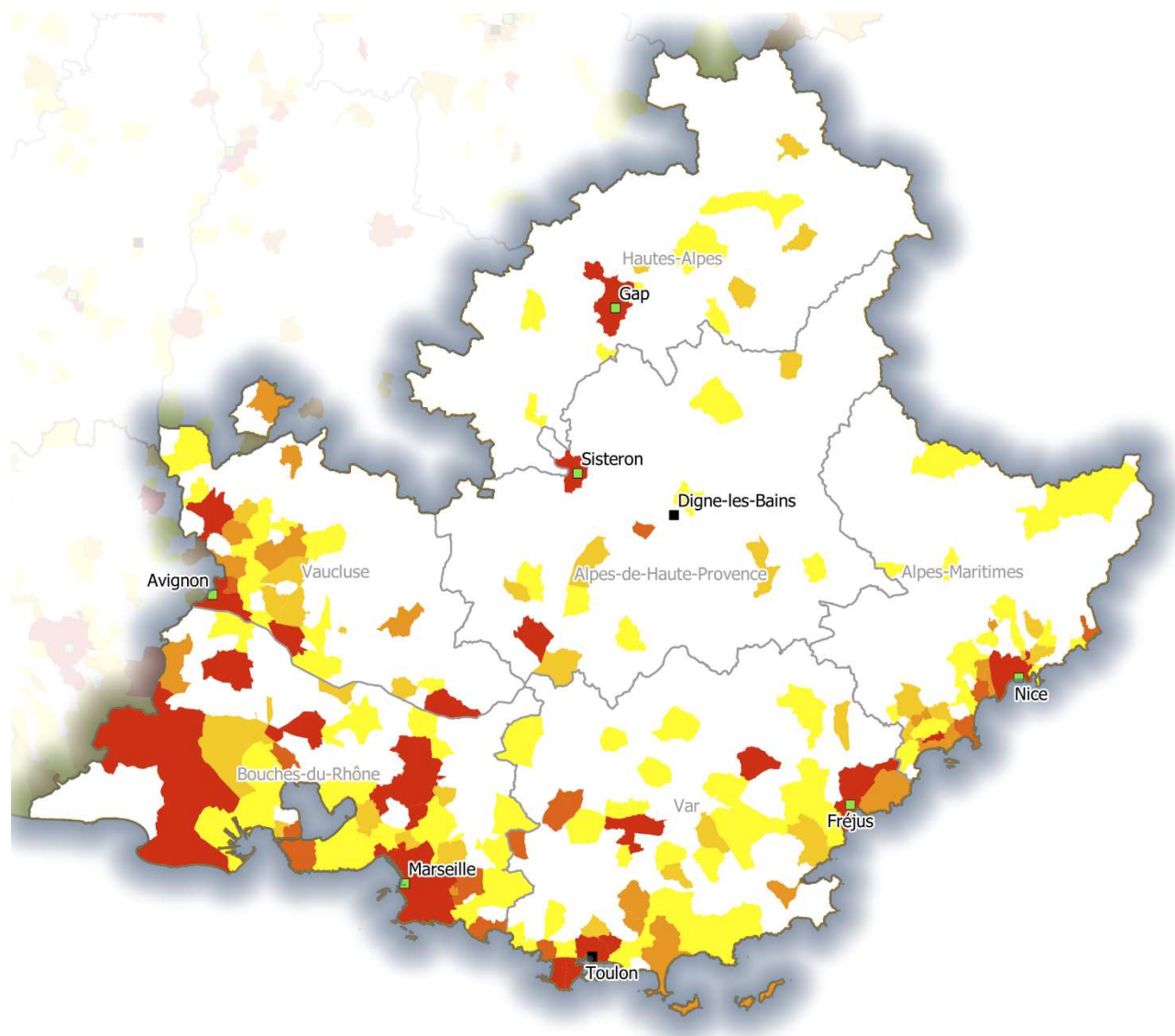


Salariés par commune (TRV)

- 0 à 10
- 10 à 20
- 20 à 40 (moyenne à 39)
- 40 à 60
- 60 à 80
- 80 à 3200

Transport sanitaire

Répartition des emplois salariés par commune au 31 décembre 2019



Salariés par commune (TRS)

- 0 à 10
- 10 à 20 (moyenne à 17)
- 20 à 30
- 30 à 50
- 50 à 970

Les effectifs salariés

Effectifs salariés par activité au 31 décembre 2019

	PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR	PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR	FRANCE
Transport routier de marchandises	26 472	50%	52%
Transport routier de voyageurs	7 747	15%	14%
Déménagement	1 125	2%	2%
Location	2 146	4%	3%
Auxiliaires de transport	7 290	14%	15%
Prestataires logistiques	3 238	6%	7%
Transport sanitaire	4 795	9%	8%
TOTAL	52 813	100%	100%

Source : ACOSS, données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Les auxiliaires de transport emploient près de 7 300 salariés en région au 31 décembre 2019. Cette activité représente 14% des effectifs de la branche en région, contre 15 % en France.

Dans notre région, l'activité de transport routier de voyageurs représente 8% des établissements de la branche et emploient 15% de ses salariés ; le transport sanitaire quant à lui compte 15% des établissements et 9% des salariés de la branche.

Effectifs salariés par famille professionnelle au 31 décembre 2019

	PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR	PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR	FRANCE
Conduite	33 404	63%	68%
Exploitation Transport	5 818	11%	7%
Logistique – Manutention - Magasinage	6 907	13%	13%
Direction	1 493	3%	3%
Gestion	2 529	5%	5%
Ventes-Achats	711	1%	1%
Maintenance	844	2%	2%
Interprofessionnel	1 109	2%	1%
TOTAL	52 813	100%	100%

Source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 33 404 salariés exercent dans les métiers de la conduite en région au 31 décembre 2019. Cette famille de métiers représente 63% des effectifs de la branche en région, contre 68% en France.

Effectifs salariés par famille professionnelle et taux de féminisation au 31 décembre 2019

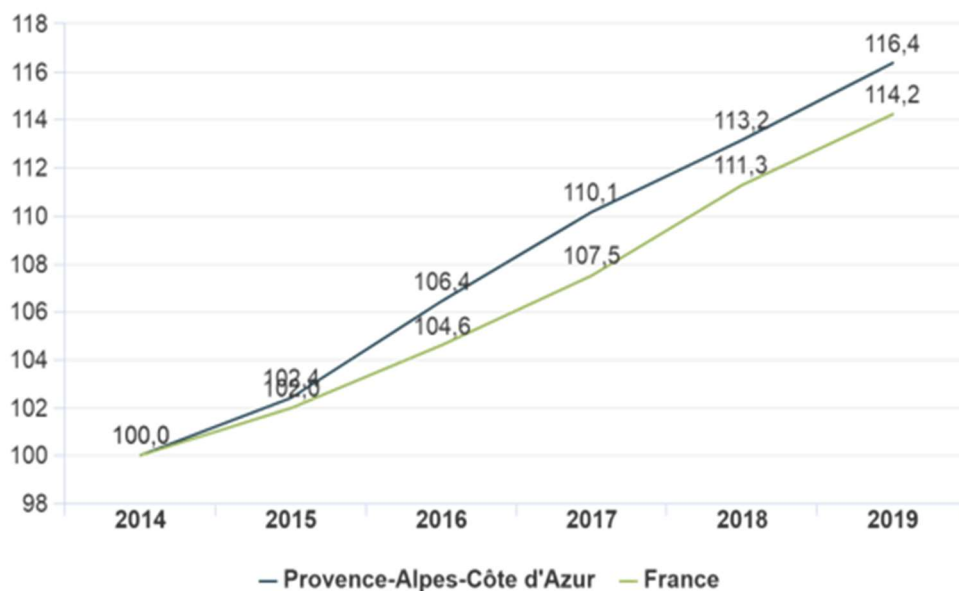
	PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR	PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR	FRANCE
Conduite	33 404	9 %	10 %
Exploitation Transport	5 818	39 %	40 %
Logistique – Manutention - Magasinage	6 907	13 %	22 %
Direction	1 493	20 %	26 %
Gestion	2 529	80 %	78 %
Ventes-Achats	711	41 %	56 %
Maintenance	844	4 %	6 %
Interprofessionnel	1 109	71 %	68 %
TOTAL	52 813	19 %	19 %

Source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

Les femmes représentent **19% des effectifs** salariés de la branche, part qui n'a pas variée depuis 10 ans ; elles sont essentiellement présentes dans les fonctions « support », dans la famille « gestion » où 80% des effectifs sont des femmes, et dans la famille « interprofessionnel » qui recouvre notamment les emplois administratifs tels que le secrétariat, et de manière générale, les emplois non définis par les familles identifiées ici. On notera que 4 exploitants sur 10 sont des femmes.

9,5% des postes de conduite sont occupés par des femmes (transport de marchandises, de voyageurs ou sanitaire).

1. Evolution des effectifs (base 100 en 2014)

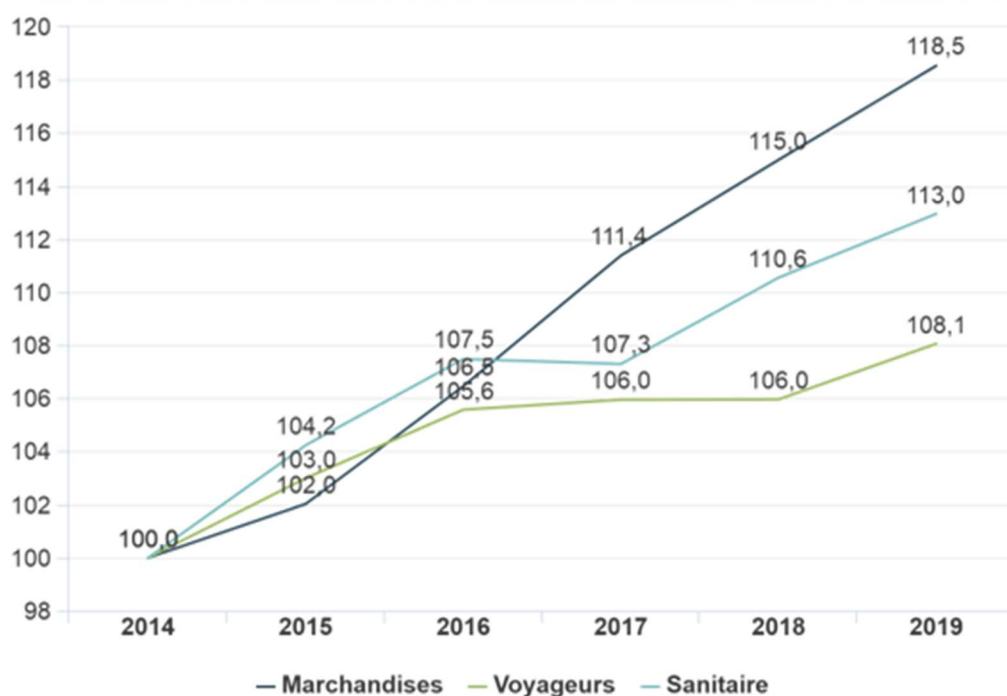


Source : ACOSS, données ajustées au champ conventionnel

Au cours des cinq dernières années, les effectifs de la branche dans notre région se sont accrus de plus de 16 points -contre 14,2 au plan national- qui correspond à la création de près de 7 500 emplois.

On compte au 31 décembre 2019, **52 813 salariés** (1 456 de plus en 1 an) soit une augmentation de 2,8% contre 2,7% l'année précédente. A noter que la région PACA pèse 7,1% des effectifs de la branche.

2. Evolution des effectifs de la branche par activité (base 100 en 2014)

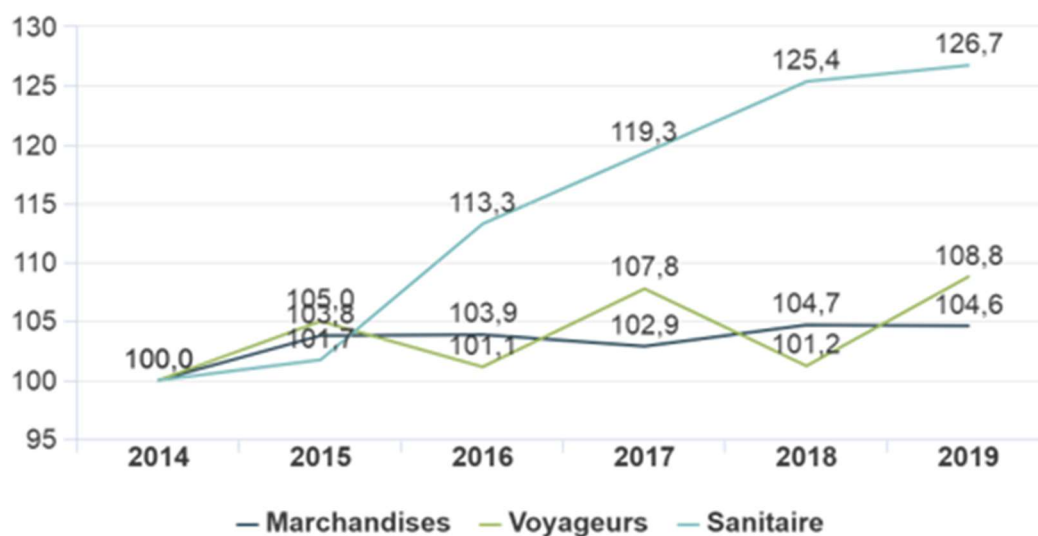


Source : ACOSS, données ajustées au champ conventionnel

En comparaison des secteurs du transport de personnes, c'est le transport routier de marchandises qui affiche la plus forte croissance de ses effectifs en 2019 (+1203 salariés), croissance constante et soutenue depuis 5 ans.

Après une année 2018 atone, les effectifs du transport de voyageurs repartent à la hausse en 2019 (+2%) et le transport sanitaire poursuit son développement affichant également une augmentation de ses effectifs (+2,2%).

3. Evolution des effectifs de conducteurs par activité (base 100 en 2014)

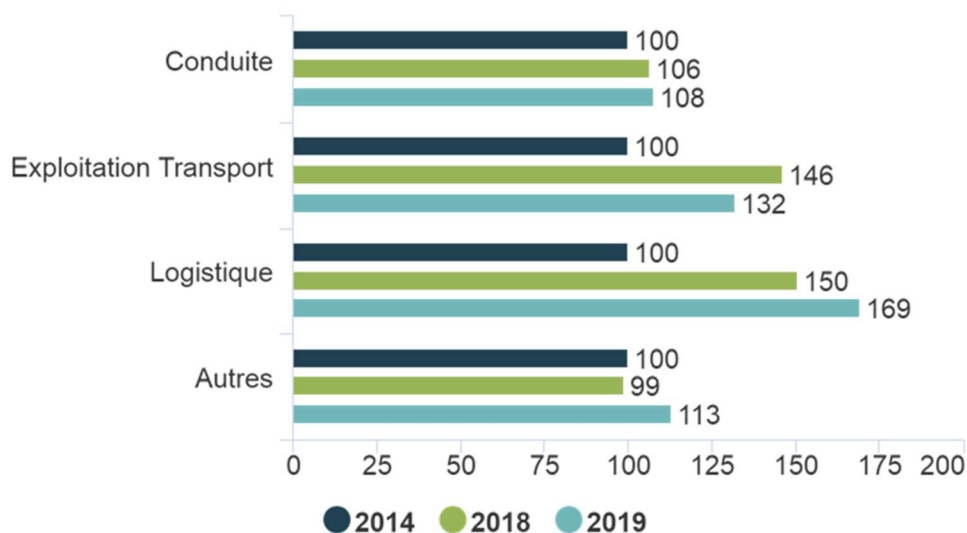


Source : ACOSS, données ajustées au champ conventionnel

Les postes de conducteurs routiers représentent 63% des effectifs de la branche en région PACA. Depuis 5 ans, les postes de conducteurs routiers marchandises se sont accrus de près de 5%, près de 9% en voyageurs et de 27% en transport sanitaire.

Les 33 404 postes de conduite se répartissent pour 68% d'entre eux dans le secteur « marchandises », 13% dans le secteur sanitaire et 19% chez les voyageurs.

4. Evolution des effectifs de la branche par famille de métiers (base 100 en 2014)

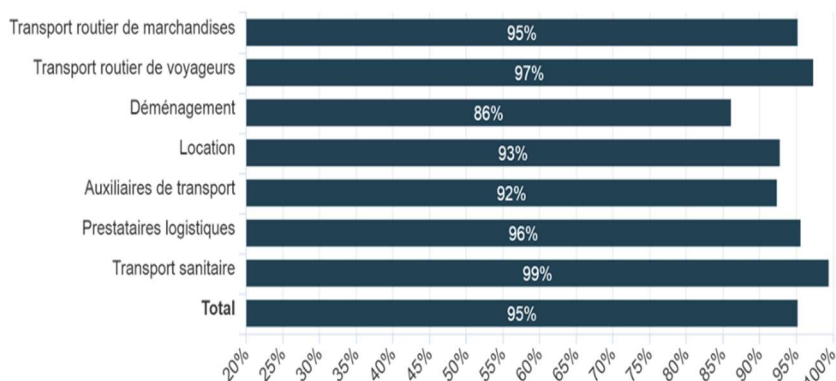


Tous secteurs d'activités confondus, depuis 5 ans, ce sont plus de **2 400 emplois de conducteurs** qui ont été créés et plus de **2 800 postes en logistique**, représentant respectivement 32% et 37% des emplois créés dans la branche transport et logistique en PACA sur cette période.

Les caractéristiques des emplois



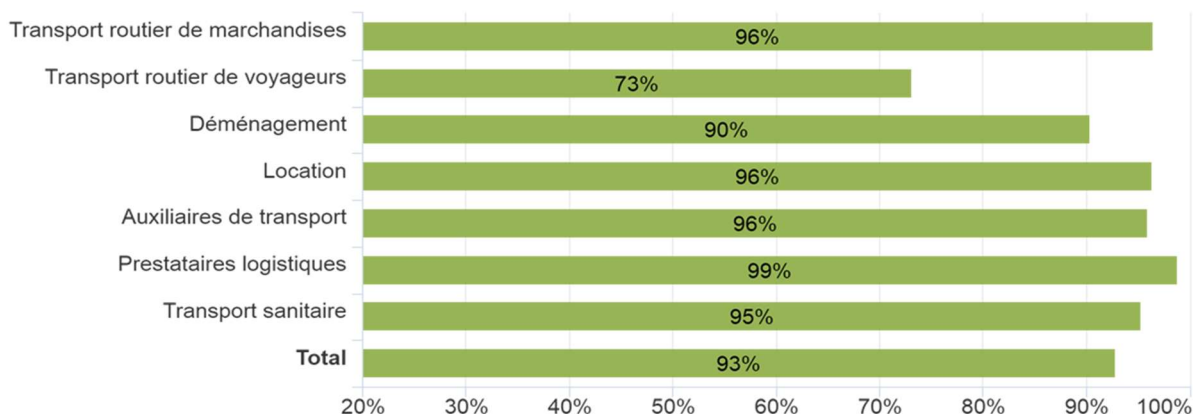
Part des salariés en contrat à durée indéterminée au 31 décembre 2019



Source : Enquête tableau de Bord – AFT, données ajustées au champ conventionnel

95% des salariés de la branche ont un CDI.

Part des salariés à temps complet au 31 décembre 2019



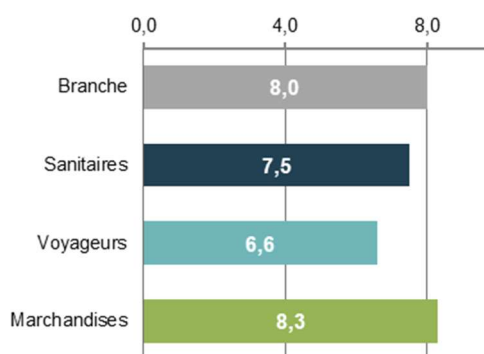
Source : Enquête Tableau de bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 90% des salariés du déménagement en poste au 31 décembre 2019 sont employés à temps complet.

La part des recours aux contrats de travail à temps complet a fortement augmenté au cours des 5 dernières années dans la quasi-totalité des secteurs de la branche : à noter en particulier l'augmentation de ces contrats dans le transport routier de voyageurs qui est passé de 61% de contrats à temps complet à 73% aujourd'hui.

Les femmes sont davantage concernées par le temps partiel chez les voyageurs quelle que soit la tranche d'âge ; l'écart le plus important se situe dans la tranche 25-34 ans : 28% d'entre elles sont à temps partiel contre 10,5% pour les hommes.

Ancienneté moyenne dans l'établissement au 31 décembre 2019 (en années)

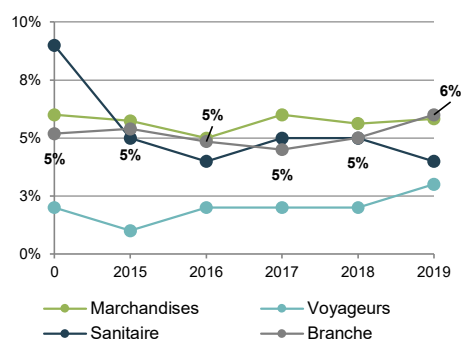


Source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

L'ancienneté moyenne dans le même établissement dans la branche est de 8 ans.

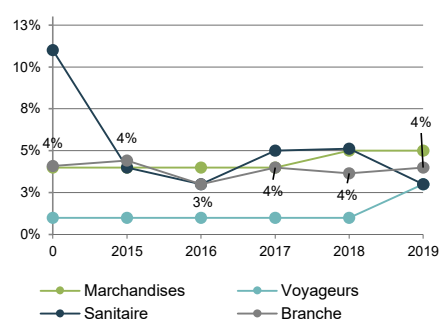
Il existe toutefois des disparités relatives à l'activité observée : plus de 35% des salariés dans le secteur des activités auxiliaires du transport sont depuis plus de 10 ans dans le même établissement contre 12% chez les prestataires logistiques. Dans le transport routier de marchandises 30% des salariés sont depuis plus de 10 ans fidèles à leur établissement et 22% chez les voyageurs.

Part des jeunes (- 25 ans) dans les effectifs de la branche, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Part des jeunes (- 25 ans) employés dans les métiers de la conduite, par activité

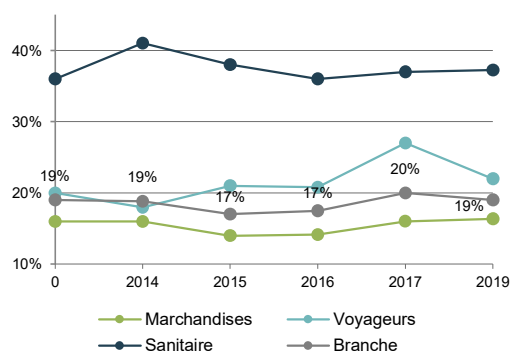


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

La part des jeunes de moins de 25 ans augmente pour se fixer à 5,6% des effectifs de la branche ; ils sont 7% de plus qu'en 2018 et 31% de plus qu'en 2009. L'activité marchandises est celle dans laquelle les jeunes de moins de 25 ans sont le plus représentés (6,3% de ses effectifs) suivie du transport sanitaire (3,6%) et du transport de voyageurs (3%).

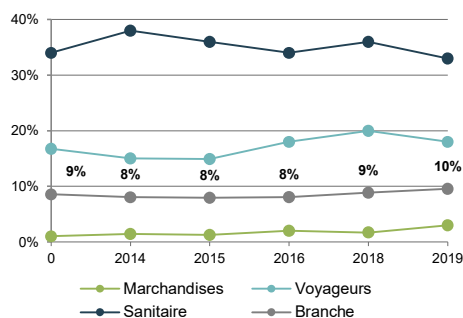
5% des conducteurs en transport de marchandises ont moins de 25 ans, 3,5% des ambulanciers et 3 % des conducteurs voyageurs, ces derniers contraints par l'âge minimum requis pour entrer dans ce métier.

Part des femmes dans les effectifs de la branche, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Part des femmes employées dans les métiers de la conduite, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Dans notre région, comme au plan national, près d'un salarié sur 5 est une femme (19% en 2019). 71% d'entre elles exercent dans le secteur « marchandises », 17% dans le transport de voyageurs et 12% chez les ambulanciers.

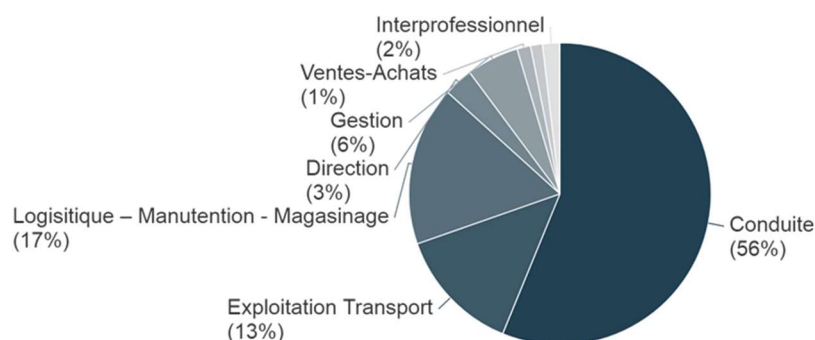
Si l'on observe les grands secteurs d'activité, les femmes représentent 37% des effectifs chez les ambulanciers, 22% dans le transport routier de voyageurs et 16% dans l'activité « marchandises ».

S'agissant spécifiquement de la famille conduite, un poste de conduite sur 10 est occupé par une femme (9,5%) au niveau de la branche. On note qu'au cours de l'année observée, leur part a baissé dans le transport de personnes (-6% dans le transport de voyageurs et chez les ambulanciers) mais s'est très sensiblement accrue dans l'activité « marchandises » (+55%), même si leur nombre demeure modeste dans ce secteur.

La typologie des métiers

Activités « marchandises »

Effectifs salariés des activités marchandises par famille professionnelle au 31 décembre 2019

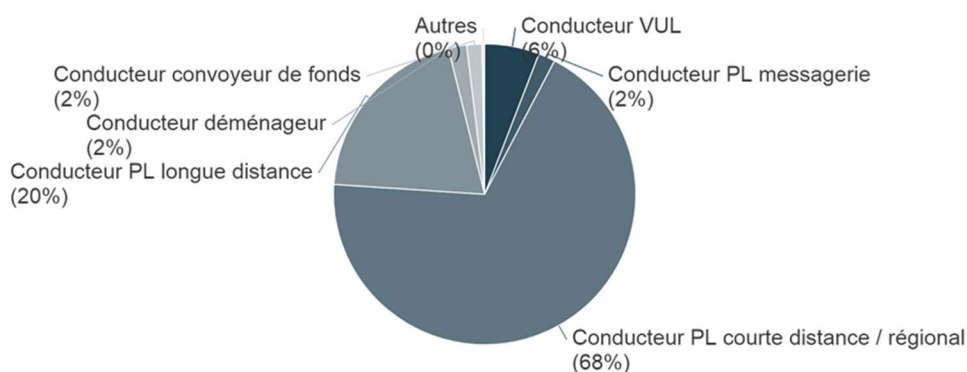


Source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

La famille professionnelle conduite représente 56% des effectifs employés dans les activités marchandises ; elle emploie 22 630 personnes au 31 décembre 2019.

La famille logistique rassemble près de 6 900 salariés et l'exploitation 5 500 salariés.

Répartition des effectifs de conducteurs en activités marchandises par spécialité au 31 décembre 2019

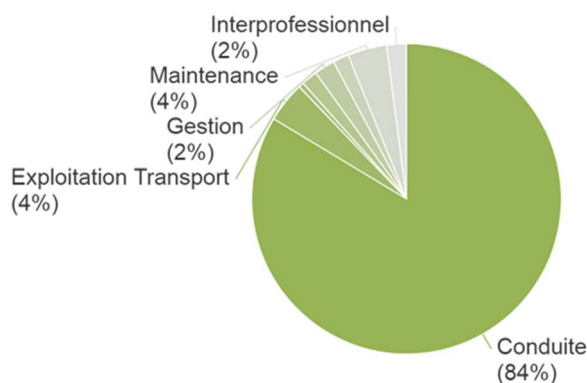


Source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

Près de 7 conducteurs sur 10 employés dans les activités marchandises sont des conducteurs de poids lourds sur courte distance ou régional et 2 sur 10 exercent leur métier sur de la longue distance.

Transport de voyageurs

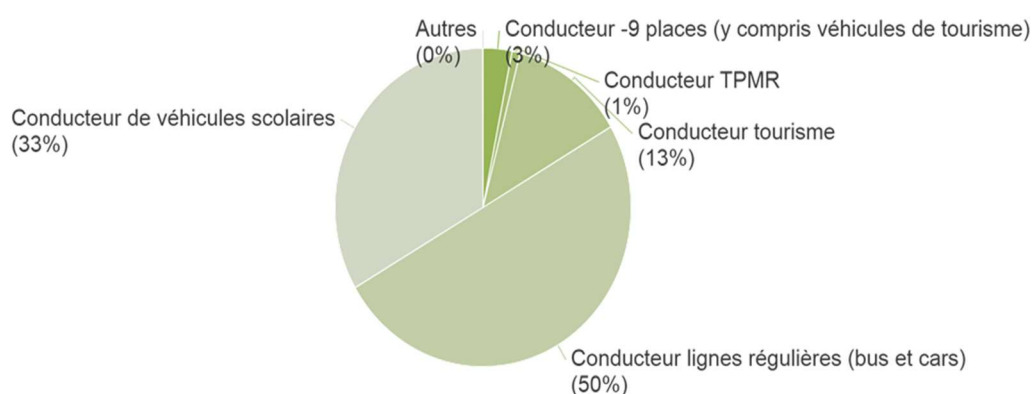
Effectifs salariés du transport de voyageurs par famille professionnelle au 31 décembre 2019



Source : Enquête tableau de bord – AFT, données ajustées au champ conventionnel

Le secteur compte 327 exploitants et autant de personnels dédiés à la maintenance. A noter que le secteur peine à recruter des mécaniciens.

Répartition des effectifs de conducteurs en transport de voyageurs par spécialité au 31 décembre 2019

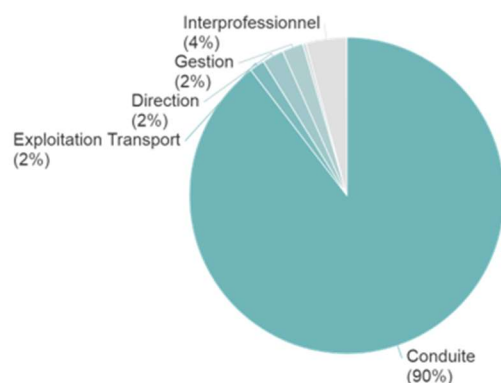


Source : Enquête tableau de bord – AFT, données ajustées au champ conventionnel

1 conducteur sur 2 exerce sur des lignes régulières et 1 sur 3 fait du transport scolaire (ils sont 41% au plan national). La spécialité « tourisme » occupe 13% des emplois de conducteurs sur notre région contre 8% France entière.

Transport Sanitaire

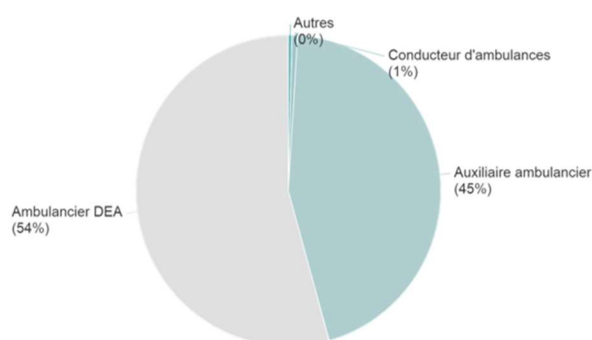
Effectifs salariés du transport sanitaire par famille professionnelle au 31 décembre 2019



Source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

C'est dans le transport sanitaire que la part de conducteur est la plus nombreuse puisque 9 salariés sur 10 conduisent ; ce secteur emploie 4 800 salariés.

Répartition des effectifs de conducteurs en transport sanitaire par spécialité au 31 décembre 2019

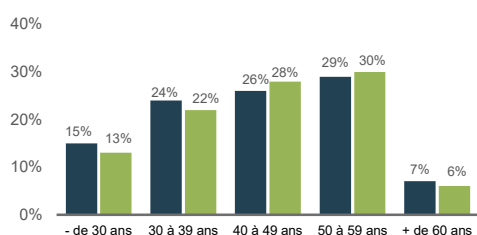


Source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

54 % des conducteurs employés dans le secteur sont titulaires d'un diplôme d'Etat d'ambulancier (DEA). Une ambulance ne peut circuler qu'à la condition qu'au moins un conducteur en soit titulaire.

La démographie

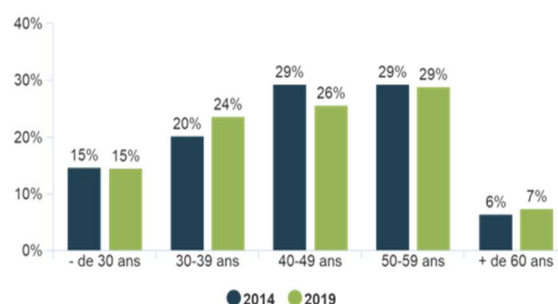
Structure par tranches d'âge des salariés en région et en France au 31 décembre 2019



■ Provence-Alpes-Côte d'Azur

Source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

Structure par tranches d'âge des salariés de la région



Source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

La part des salariés de moins de moins de 39 ans est plus importante dans notre région en comparaison de cette même tranche d'âge France entière (respectivement 39% et 35%). En 5 ans, on observe un rajeunissement des effectifs de la branche en région PACA puisque les moins de 39 ans ont gagné 4 points.

Age moyen des salariés de la branche, par activité

	2019	2018	2014
Marchandises	43	44	43
Voyageurs	48	50	48
Sanitaire	43	42	43
Branche	44	45	44

Source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

Age moyen des salariés de la branche, par famille de métiers

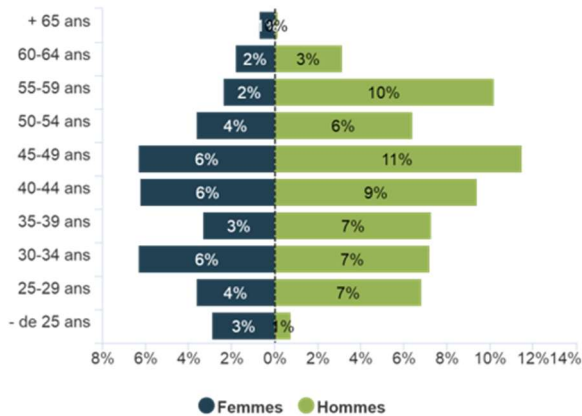
	2019	2018	2014
Conduite en marchandises	44	44	44
Conduite en voyageurs	48	50	49
Conduite en sanitaire	42	41	41
Exploitation transport	41	43	41
Logistique	40	42	37
Autre	45	46	46

Source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

L'âge moyen d'un salarié de la branche dans notre région est identique à celui de 2014 et identique à celui observé au plan national : il se situe à **44 ans**.

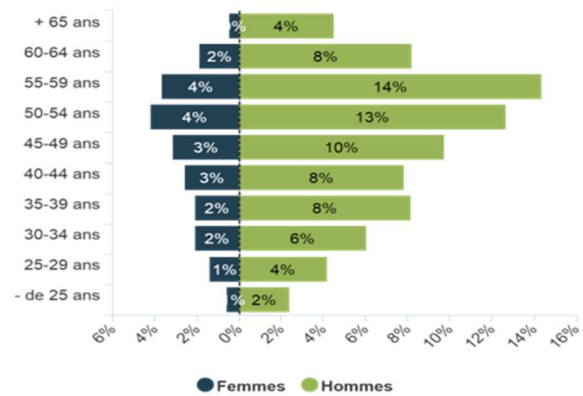
Il varie toutefois selon le secteur d'activité et le métier : dans le transport routier de voyageurs, les salariés pris dans leur globalité et les conducteurs en particulier ont en moyenne 48 ans soit 2 ans de moins que l'année précédente. L'activité marchandises et le transport sanitaire ont des salariés qui affichent une moyenne d'âge plus faible : 43 ans : ils gagnent chacun une année. C'est la famille « logistique » qui accuse la plus forte croissance de son âge moyen (40 ans), soit 3 ans de plus depuis 2014.

Pyramide des âges dans le transport sanitaire au 31 décembre 2019



Source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

Pyramide des âges dans le transport de voyageurs au 31 décembre 2019

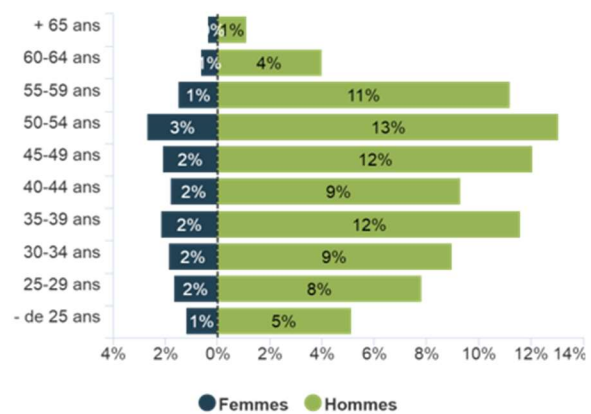


Source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

Au cours de la dernière décennie :

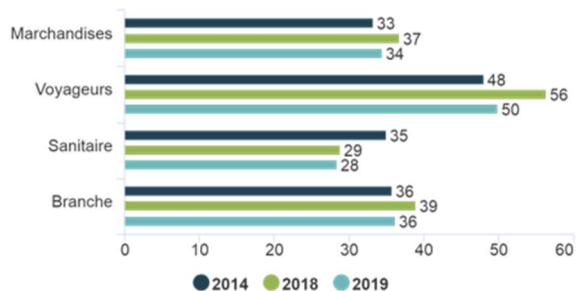
- la part de jeunes de moins de 25 ans est restée stable dans le transport de personnes mais a augmenté de plus d'un point dans l'activité « marchandises ».
- les salariés de plus de 54 ans sont proportionnellement plus nombreux qu'il y a 10 ans dans les trois grands secteurs d'activité, ils représentent :
 - 18% des ambulanciers soit 2 points de plus qu'en 2009,
 - 19% dans l'activité « marchandises » (7 points de plus),
 - 1 salarié sur 3 dans le transport routier de voyageurs (contre 1 sur 5 en 2009).

Pyramide des âges dans les activités marchandises au 31 décembre 2019



Source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

Taux de renouvellement des effectifs de la branche, par activité



Source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

Le taux de renouvellement est égal à la part des salariés de moins de 50 ans dans l'effectif global ; plus ce taux augmente pour s'approcher des 100%, plus les employeurs sont susceptibles d'être confrontés à de forts enjeux de gestion de personnels et de remplacements liés à des départs à la retraite.

De façon générale, le taux de renouvellement s'est abaissé cette année, perdant 3 points au niveau de la branche et 6 points dans le secteur du transport routier de voyageurs, cela signifie que les moins de 50 ans sont moins nombreux que l'année précédente : ils représentent 36% des effectifs en région PACA contre 37% au plan national. A noter que dans les autres secteurs de l'économie, ce taux de renouvellement est de 27%.

Le taux de relève se calcule comme le nombre de salariés de moins de 30 ans sur le nombre de salariés de plus de 50 ans.

Lorsque l'indicateur est inférieur à 1, cela signifie que les moins de 30 ans sont moins nombreux que les plus de 50 ans ce qui est le cas de la branche en PACA (0,4). Il est de 0,8 dans le reste de l'économie.

Conjuguées, les valeurs de ces marqueurs (taux de renouvellement et taux de relève) dans notre secteur, préfigurent les difficultés que les entreprises du secteur risquent de rencontrer du fait des départs à la retraite notamment et des besoins en recrutement de personnes qualifiées pour les remplacer.

Taux de relève des effectifs de la branche, par activité



Source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

La formation dans la branche

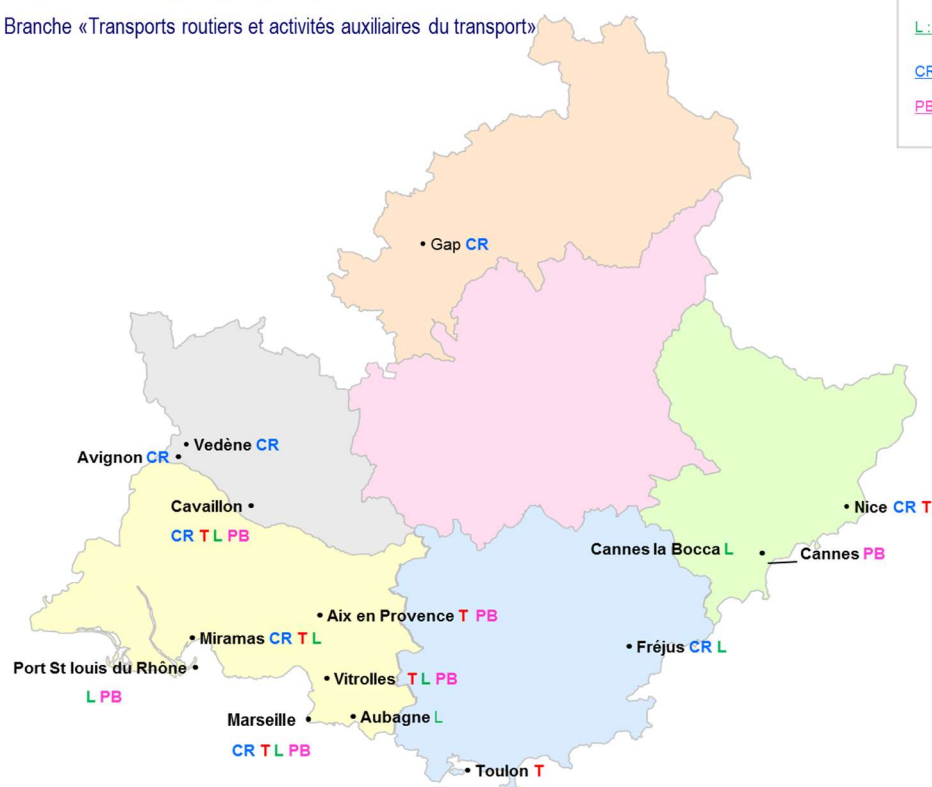
La répartition géographique des formations

Carte régionale des formations soutenues par la branche année scolaire 2019-2020



Répartition géographique des formations

Branche «Transports routiers et activités auxiliaires du transport»



T : transport
L : logistique
CR : conduite routière
PB : post bac (diplôme et/ou titres)



Source : AFT - DIP

* Note : Formations initiales sous statut scolaire, sous statut universitaire et en apprentissage

Les effectifs formés en transport et logistique :

Candidats présentés à l'examen des diplômes d'Etat en 2019

Conduite	
CAP Conducteur routier marchandises	194
CAP Conducteur Livreur Marchandises	212
BAC Pro Conducteur transport routier de marchandises	102
Diplôme d'État d'Ambulancier	368
Exploitation-gestion	
BAC Pro Transport	72
BTS Transport et prestations logistiques	189
Manutention – magasinage	
BEP Logistique et transport	181
CAP Opérateur/opératrice logistique	112
BAC Pro Logistique	157
Maintenance	
CAP Maintenance des véhicules option B : Véhicules de transport routier	136
BAC Pro Maintenance des véhicules option B : Véhicules de transport routier	87
BTS Maintenance des véhicules option B : Véhicules de transport routier	18
Total des élèves présentés	
	1828

Source : Ministère de l'Education nationale, DGEFP

Candidats présentés à l'examen des titres professionnels en 2019

Conduite	
Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	57
Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	2040
Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	254
Conducteur du transport routier interurbain de voyageurs	26
Conducteur de transport en commun sur route	954
Exploitation-gestion	
Technicien supérieur du transport terrestre de marchandises	14
Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique	52
Technicien d'exploitation du transport terrestre de marchandises	7
Technicien supérieur du transport aérien et maritime de marchandises	40
Manutention – magasinage	
Technicien en logistique d'entrepôt	21
Agent magasinier	70
Cariste d'entrepôt	76
Préparateur de commandes en entrepôt	265
Total des élèves présentés	
	3876

Source : Ministère de l'Education nationale, DGEFP

Le nombre d'élèves présentés à un diplôme n'a pas varié entre 2018 et 2019. En revanche, le nombre de candidats présentés à un titre professionnel en 2019 s'est accru de 17% sur la même période et spécifiquement sur les titres de conducteurs routiers sur porteurs qui augmentent de 62%.

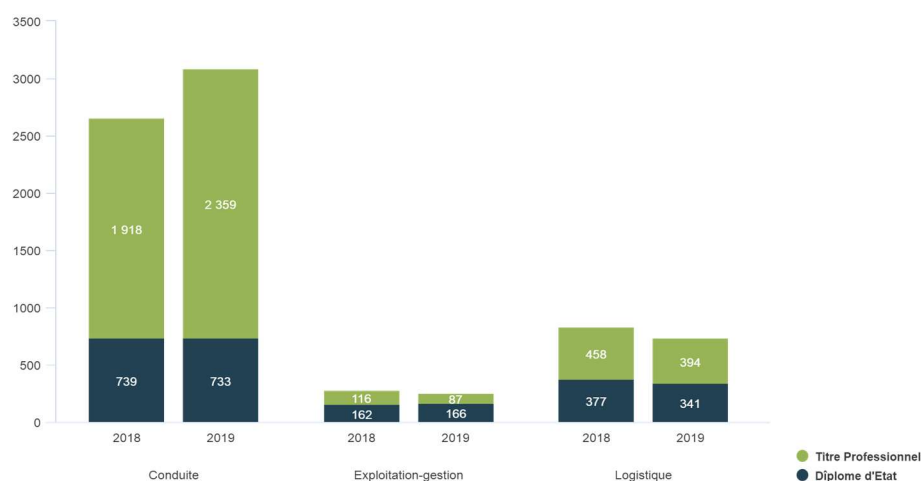
Les effectifs des contrats en alternance soutenus par la branche en 2019

	Conduite	Exploitation-gestion	Manutention-magasinage	Autres métiers	Total
Contrats d'apprentissage	130	67	64	30	291
Contrats de professionnalisation	35	149	3	75	262

Source : AFT - DEP, OPCO Mobilités

En 2019, 262 contrats de professionnalisation et près de 300 contrats d'apprentissage ont été établis soit respectivement 4% et 6% des contrats France entière.

Qualifications délivrées dans le transport et la logistique, par famille de métiers



Source : DGEFP, Ministère de l'Education nationale

Diplômes, titres et attestations d'accès aux métiers de conducteur délivrés en région

	2019	Evolution 2019/2018
Marchandises		
T.P. Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	57	- 16%
T.P. Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	1 524	+ 58%
T.P. Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	157	- 29%
CAP Conducteur routier marchandises	174	+ 16%
CAP Conducteur Livreur Marchandises	167	+ 6%
Bac Pro Conducteur Transport Routier Marchandises	72	- 12%
Formation Initiale Minimum Obligatoire et Passerelle	1 280	+ 5%
Voyageurs		
T.P. Conducteur du transport routier interurbain de voyageurs/en commun sur route	621	+ 4%
Formation Initiale Minimum Obligatoire et Passerelle	325	+ 4%
Sanitaire		
Diplôme d'Etat d'Ambulancier	320	-3%

Source : DGEFP, Ministère de l'Education nationale, MEEM, ARS

Sans surprise, en 2019, comme les années précédentes, le nombre de qualifications délivrées dans notre secteur bénéficie en grande majorité à la famille conduite (76% des qualifications en 2019). De surcroît, leur nombre s'est accru de 16% sur cette même année.

Un.e conducteur.trice sur 2 est qualifié.e par un titre professionnel. Les FIMO représentent 34% des formations qualifiantes et les diplômes 16%.

Bénéficiaires d'actions soutenues par l'OPCO Mobilités en 2019 par métier

	Conduite	Exploitation	Logistique	Maintenance
Plan de développement des compétences				
Entreprises - 10 salariés	870 -7%	358 -30%	195 -14%	0 -100%
Entreprises + 10 salariés	3 439 42%	931 23%	749 84%	67 -36%
Autres dispositifs de formation				
POEC	213 32%	0	0	0
CPF	255 340%	61 17%	122 239%	1 0%
Contrats de pro.	35 75%	149 -19%	3 200%	1 0%

Source : OPCO Mobilités

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le plan de développement des compétences remplace le plan de formation ; il permet aux salariés de suivre des actions de formation à l'initiative de leur employeur. Les salariés peuvent par ailleurs suivre des formations de leur propre initiative grâce au compte personnel de formation créé en 2015.

En 2019, sur notre région, les entreprises de plus de 10 salariés ont fortement investi dans la formation (+40% tous métiers confondus), à l'inverse des entreprises de plus faible effectif.

On observe une très forte mobilisation du compte personnel de formation (+245% tous métiers confondus) ; cette augmentation du recours au CPF concerne spécifiquement des formations d'accès aux métiers de la conduite et de de la logistique.

Insertion des jeunes sortis de formation Education nationale, juin 2019

Diplômes	% en emploi	% en poursuite d'études	% en recherche d'emploi	% autres situations*	Total
BAC Pro. Conducteur -trice en transport routier de marchandises	64%	10%	24%	2%	100%
BAC Pro. Logistique	49%	18%	24%	9%	100%
BAC Pro. Transport	43%	38%	12%	7%	100%
BTS Transport et prestations logistiques	48%	30%	17%	5%	100%
CAP Conducteur -trice livreur -se de marchandises	27%	37%	25%	11%	100%
CAP Conducteur -trice routier -ère de marchandises	79%	4%	15%	2%	100%
CAP Opérateur -trice logistique	17%	39%	42%	2%	100%
TOTAL	53%	21%	21%	5%	100%

Source : AFT - DEP – « Extrait des études de placement Session 2019 » (Education nationale et CFA/Ecoles de la profession)

* en attente de résultats de concours, armée...

Les enquêtes de placements des jeunes diplômés de l'Education nationale sont réalisées 6 mois après leur sortie de formation.

Cette année, plus d'un jeune sur 2 est en emploi (53% contre 47% l'année précédente). Le nombre de diplômés en recherche d'emploi a diminué, passant de 26% à 21%.

La situation des jeunes diplômés en conduite routière révèle que le bac professionnel de conduite routière et le CAP de conducteur routier de marchandises sont des diplômes qui permettent une bonne insertion puisque respectivement 64% et 79% des sortants formés sont en emploi : les titulaires de ces 2 diplômes obtiennent leur permis C et CE ce qui n'est pas le cas des CAP conducteur livreur de marchandises qui ne forment pas à la conduite de véhicules articulés (permis CE).

A l'inverse, les diplômés des BTS sont de plus en plus nombreux à s'inscrire dans une poursuite d'études : en 2018, 21% d'entre eux suivaient un cursus vers l'Université ou vers des écoles supérieures, en 2018, ils sont 30% à faire ce choix.

La dynamique de l'emploi

1. Motifs d'embauches invoqués par les entreprises, par activité

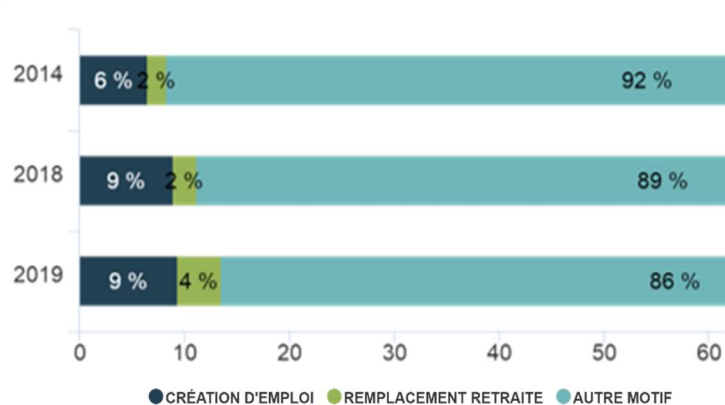
Activités marchandises



Transport de voyageurs



Transport sanitaire



● CRÉATION D'EMPLOI ● REMPLACEMENT RETRAITE ● AUTRE MOTIF

Source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

Les recrutements pour créations de postes représentent environ un recrutement sur 10 dans l'activité marchandises et chez les ambulanciers. Il est moindre dans le transport routier de voyageurs (5%). Les remplacements pour départs à la retraite se situent entre 4 et 5% des embauches dans chacun des grands secteurs observés. Les autres motifs d'embauches sont justifiés par des démissions, licenciements de toutes natures...

Effectifs intérimaires employés dans les entreprises de la branche, par activité

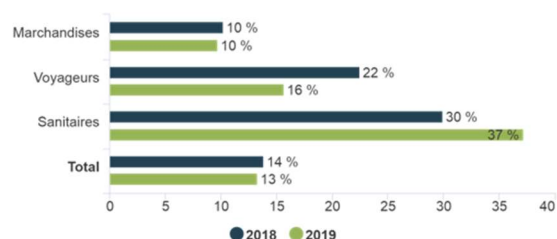
	2019	2018	Evolution
Marchandises	3 793	3674	3,2 %
Voyageurs	109	96	13,6 %
Sanitaire	23	23	0
Branche	3 925	3793	3,5 %

Source : DARES et FAF TT, données ajustées au champ conventionnel

En 2019, plus de 3 900 intérimaires ETP travaillaient dans la branche (132 de plus qu'en 2018) soit une augmentation de 3,5% (-1% au plan national).

L'activité « entreposage et stockage non frigorifique » (NAF 52.10B), est celle qui a fait le plus appel aux contrats intérimaires (36% des contrats totaux).

Part des femmes dans les embauches des entreprises, par activité



Source : Enquête tableau de bord AFT, données ajustées au champ conventionnel

En PACA, 1 700 femmes ont été recrutées en 2019 sur les **13 058 embauches** (13%). 37% des recrutements chez les ambulanciers ont concerné des femmes. Tous secteurs confondus, c'est la famille professionnelle conduite qui a accueilli le plus grand nombre de femmes (916).

Part des femmes dans la demande d'emploi, par famille de métiers

Famille de métiers	Part des femmes	Evolution 2018/2019
Magasinage, manutention et déménagement	24%	0 point
Organisation de la circulation des marchandises	43%	1 point
Personnel d'encadrement logistique	27%	0 point
Personnel de conduite du transport routier	9%	0 point
Personnel d'encadrement du transport routier	28%	1 point
Ensemble des métiers du transport et de la logistique	19%	0 point
Ensemble du marché du travail régional	52%	0 point

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

De façon récurrente, dans la demande d'emploi, 43% des inscrits sur les postes d'organisation du transport sont des femmes (+1 point) contre 49% au plan national. Elles représentent 19% des demandeurs d'emploi du secteur, reflet de leur présence dans les effectifs du secteur.

Dans la famille conduite, un demandeur d'emploi d'ambulancier sur 3 est une femme et un demandeur d'emploi de transport en commun sur 5 est une femme.

Part des femmes parmi les demandeurs d'emploi inscrits en conduite

Métiers de la conduite	Part des femmes	Evolution 2018/2019
Conduite de marchandises sur longue distance	4 %	0 point
Courses et livraisons express	13 %	0 point
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	5 %	0 point
Conduite de transport de particuliers	17 %	1 point
Conduite de transport en commun sur route	19 %	1 point
Conduite de véhicules sanitaires	32 %	2 points

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

Part des jeunes (- 25 ans) dans les embauches de la branche



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Les jeunes de moins de 25 ans représentent 14% des embauches totales de la branche (1 828 salariés).

Dans les métiers de la conduite, c'est sur les postes de livraisons express et de conduite courte distance que les jeunes demandeurs d'emploi sont le plus représentés (respectivement 13% et 11% des postes) en PACA comme au plan national.

Part des jeunes (-25 ans) parmi les demandeurs d'emploi en conduite

Métiers de la conduite	Part des moins de 25 ans	Evolution 2018/2019
Conduite de marchandises sur longue distance	6%	1 point
Courses et livraisons express	13 %	1 point
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	11%	2 points
Conduite de transport de particuliers	3%	0 point
Conduite de transport en commun sur route	3%	0 point
Conduite de véhicules sanitaires	9%	0 point

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

Part des jeunes (- 25 ans) dans la demande d'emploi, par métier

Famille de métiers	Part des moins de 25 ans	Evolution 2018/2019
Magasinage, manutention et déménagement	16%	1 point
Organisation de la circulation des marchandises	12%	2 points
Personnel d'encadrement logistique	8%	1 point
Personnel de conduite du transport routier	8%	1 point
Personnel d'encadrement du transport routier	8%	1 point
Ensemble des métiers du transport et de la logistique	13%	1 point
Ensemble du marché du travail régional	14%	1 point

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

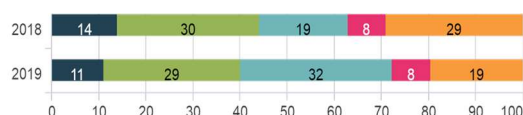
Une observation par métier montre que les jeunes demandeurs d'emploi s'inscrivent prioritairement sur les postes de manutention.

Motifs de départs des salariés employés, par activité

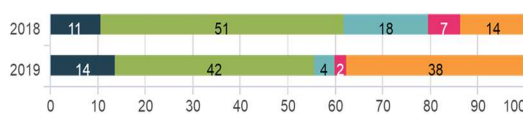
Activités marchandises



Transport de voyageurs



Transport sanitaire



● Licenciement ● Démission ● Fin de CDD ● Retraite ● Autre motifs

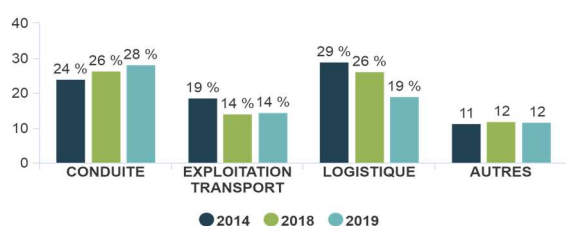
source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

Le taux de rotation est égal au rapport entre les effectifs des entreprises et le nombre de salariés embauchés ou partis dans l'année, autrement dit, les mouvements de personnels constatés. Plus il s'approche de 100%, plus les employeurs sont susceptibles de connaître un renouvellement important de leurs effectifs au cours de l'année.

Dans la famille conduite, le taux de rotation ne cesse d'augmenter préfigurant des besoins en recrutements de plus en plus aigus.

A l'exception du transport routier de voyageurs, les démissions demeurent le motif de départs connu le plus fréquent dans la branche, même si l'année observée montre un fléchissement de ce type de départs dans chacun des grands secteurs.

Taux de rotation en entreprise, par famille de métiers



Source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

La prospective globale pour la région

La rédaction du rapport régional de l'emploi et de la formation dans les transports et les activités auxiliaires du transport s'effectuant dans un contexte de crise sanitaire liée à la COVID 19 avec son lot d'incertitudes et notamment son impact sur les besoins en recrutement et en formation de nos entreprises, il nous est impossible de présenter la partie prospective dans le détail.

D'ailleurs, les projections des membres de l'observatoire régional rassemblés en novembre qui envisageaient les niveaux d'emploi dans le secteur ne seront pas présentées ici, car ces prévisions s'appuyaient sur les données URSSAF du premier semestre 2020 alors que sont parues depuis celles du 3^{ème} trimestre (ajustées au champ conventionnel), qui, pour certaines, étaient peu prévisibles : ces données sont, en effet, plus favorables que celles envisagées (cf tableau ci-dessous).

PACA	Effectifs salariés URSSAF (données ajustées au champ conventionnel)							
	4 ^è T 2018	1 ^è T 2019	2 ^è T 2019	3 ^è T 2019	4 ^è T 2019	1 ^è T 2020	2 ^è T 2020	3 ^è T 2020
MAR	39 202	39 219	40 531	40 439	40 269	39 912	40 625	41 291
Variation		0,0%	3,3%	-0,2%	-0,4%	-0,9%	1,8%	1,6%
TRV	7 898	8 141	8 336	8 184	7 968	7 692	7 365	7 461
Variation		3,1%	2,4%	-1,8%	-2,6%	-3,5%	-4,3%	1,3%
TRS	4 714	4 795	4 749	4 847	4 788	4 801	4 673	4 825
Variation		0,7%	2,8%	-0,3%	-0,8%	-1,2%	0,5%	1,7%

En s'appuyant :

- sur les données URSSAF d'effectifs connues à ce jour dans la branche,
- sur l'estimation de l'ancienneté moyenne par grands secteurs à savoir, 19 ans dans le transport routier de marchandises, 12 ans dans le transport routier de voyageurs et 9 ans dans le transport sanitaire,

et en considérant que les effectifs se soient restés stables en fin d'année 2020 (taux d'évolution = acquis de croissance), nous pourrions envisager une évolution positive de **1% dans la branche en 2020** dont :

+2,5% dans le transport routier de marchandises,
 -6,4% dans le transport routier de voyageurs,
 +0,8% dans le transport sanitaire.

Zoom sur les impacts de la crise sanitaire

Les commentaires ci-dessous émanent du rapport national et sont donc à moduler selon les régions et leurs spécificités, tissus industriel, agriculture, capacités touristiques...

Transport de fret et logistique

Le transport routier de marchandises recouvre des activités variées qui ont été impactées de manière différenciée par la crise sanitaire.

Avec le développement du e-commerce, boosté par le confinement, les prestataires logistiques ont eu à traiter davantage de petits colis, et les livraisons à destination des particuliers, avec des véhicules légers, se sont accrues.

Les transporteurs et logisticiens travaillant dans l'alimentaire pour la grande distribution tirent également leur épingle du jeu.

Les transporteurs et logisticiens localisés dans des régions à forte spécialisation agroalimentaire souffriraient également moins que les autres, excepté dans certains territoires viticoles.

En revanche, les prestataires dont les clients réguliers ont subi une fermeture administrative (commerces, restauration hors domicile, évènementiel...), ou dont l'activité s'est significativement ralentie (secteurs industriels comme l'aéronautique ou l'automobile), sont mis à mal.

Le secteur du déménagement a été particulièrement impacté puisqu'au cours du confinement la possibilité de recourir à un déménageur professionnel n'était autorisée que pour les situations exceptionnelles (déménagements de particuliers relevant d'urgences sanitaires, sociales ou de péril, déménagements indispensables d'entreprises et déménagements rendus nécessaires dans le cadre de l'organisation des soins face à l'épidémie).

La crise sanitaire a également eu un effet accélérateur dans les changements d'habitudes de paiement. Davantage d'achats en ligne par carte bancaire, et l'encouragement à l'utilisation du sans contact dans les commerces, ont réduit le besoin de pièces et billets en circulation, avec un impact direct sur le transport de fonds et valeurs.

Transport de personnes

L'activité du transport routier de voyageurs a été très affectée par le confinement et les restrictions de déplacement, avec cependant un soutien des autorités organisatrices de transport pour les services conventionnés.

Les entreprises dont l'activité repose sur le tourisme n'ont quasiment pas enregistré de CA en 2020 et ne tiennent qu'avec les fonds d'indemnisation et le chômage partiel.

Le périscolaire a presque totalement cessé.

Les employeurs rencontrent cependant toujours des difficultés de recrutement (retraite anticipée de conducteurs à l'issue du 1er confinement par crainte de la Covid, conducteur tourisme en reconversion...).

Paradoxalement, le transport sanitaire n'a pas « bénéficié » de la crise sanitaire : baisse du chiffre d'affaires liée à la perte d'activité sur les soins courants. La prise en charge des patients Covid-19 nécessite une désinfection drastique et chronophage après chaque transport qui génère un manque à gagner. Les transports partagés ont été interdits par le ministère de la Santé lors du premier confinement, avec des conséquences sur la rentabilité des entreprises de transport sanitaire.



Organisations syndicales



Organisations patronales



LA MOBILITÉ EST EN NOUS



UNION DES ENTREPRISES
TRANSPORT & LOGISTIQUE
DE FRANCE



OBSERVATOIRE PROSPECTIF DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS
DANS LES TRANSPORTS ET LA LOGISTIQUE (OPTL)

204 Rond-Point du Pont de Sèvres
92100 Boulogne-Billancourt

—
optl@optl.fr